

A.P.E.E.F

COMPTE-RENDU DU CONSEIL de GESTION

Lundi 18 avril 2016

Le président ouvre la séance à 17h30,

🚩 **Vérification du Quorum (Moitié des membres Art 15 des statuts)**

🚩 **Ordre du jour**

1. Compte financier 2015
2. Carte des emplois 2016
3. Projet d'équipement informatique
4. Présentation des nouveaux statuts
5. Présentation du nouveau règlement intérieur des personnels

🚩 **Compte financier 2015**

M.HUBERT, trésorier, présente le compte financier 2015.

En préambule, il rappelle que comme le prévoient les statuts, ce compte financier a fait l'objet d'un audit par le cabinet APEX de TANANARIVE.

A NOTRE AVIS, les états financiers précités, arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils sont présentés dans les tableaux I à IV et aux annexes ci-après sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de « L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE FRANÇAIS – RENE CASSIN DE FIANARANTSOA », du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables admises et appliquées sur les mêmes bases.

Antananarivo, le 25 mars 2016

Le Commissaire aux comptes,




Natvomihery RATSIMANETRIMANANA
Expert-comptable et financier

M.LAURENT, indique que le résultat de l'exercice 2015 : 227 589 010 Ar (65 773 €) est un résultat largement excédentaire, du fait d'une gestion maîtrisée et de la hausse des actifs avec l'internat garçons.

M.LAURENT précise que ce bon résultat s'explique pour plusieurs raisons :

- Les efforts de l'équipe précédente, qui a su prendre les mesures nécessaires pour faire face à une situation financière délicate.
- Hausse du "chiffre d'affaires" : impact de l'évolution des frais de scolarité : + 13%
- Une maîtrise des achats consommés : maintien à un niveau constant au global (*- 9% mais liés essentiellement à une dépense exceptionnelle en 2014 : rééquipement des laboratoires*)
- Immobilisations : une valeur comptable d'immobilisation en forte hausse du fait de la construction/réhabilitation de l'internat « garçons » pour 272 741 866.81 Ar.
- Un taux de change favorable (+70 Mar)
- Un endettement limité (280 Mar = 10% des recettes courantes) et des intérêts bancaires qui couvrent quasiment les charges d'intérêt

M.LAURENT apporte des explications sur le calcul du fonds de roulement et les réserves disponibles.

Il faut distinguer :

- Le fonds de roulement :
851 864 524 Ar
= trésorerie disponible au 31/12
= 117 jours de fonctionnement, 60 jours étant exigés.
Marge = 57 jours
- Les réserves totales :
933 162 572 Ar
= cumul des excédents et déficits depuis la création du compte
- Les réserves réellement disponibles :
307 346 521 Ar (88 823 €)
= ce qui est disponible pour investir hors emprunt nouveau
= 42 jours de fonctionnement

Ces réserves réellement disponibles ont été demandées par les membres du bureau, il s'agit d'avoir une vision précise de la capacité d'investissement de l'établissement. L'AEFE qui validera ce compte financier ne regardera, comme pour tous les autres établissements, que le fonds de roulement, soit 117 jours de fonctionnement.

Au regard de ce résultat, M.LAURENT trace les contours de ce que pourrait être la politique d'utilisation de ces réserves. La ligne directrice reste la prudence avec une politique d'investissement à la hauteur de nos capacités, mais dans le cadre d'un projet ambitieux et réaliste pour l'établissement.

- Un investissement nécessaire mais raisonnable en 2016, en matière informatique
- Bâtir une prospective financière sur 5 ans,
 - Anticipant les évolutions d'effectifs
 - Intégrant la réforme des programmes
 - Poursuivant la maîtrise des charges
- Bâtir un programme d'investissement à court, moyen et long terme.

Le compte financier 2015 est soumis au vote des membres du conseil.

VOTE : 12 votants

Pour : 12

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

Carte des emplois 2016

Le Principal indique qu'il n'y a pas de modification de la carte des emplois à la rentrée, les recrutements concernent d'une part, le remplacement des personnels qui partent en retraite à la fin de l'année scolaire :

- Anglais M. RANDRIANASOLO
- Arts plastiques M.RAMAHAROARIVO
- Espagnol M.RAKOTOMALALA
- Gardien M.RADIVÉLO

D'autre part, la réorganisation de l'enseignement du Malgache et le recrutement d'un deuxième professeur afin de libérer des espaces dans les emplois du temps des élèves qui sont répartis dans deux groupes de niveau par classe.

Le recrutement d'un deuxième professeur permet l'enseignement du malgache dans le même créneau horaire.

L'appel à candidature est lancé, la commission de recrutement pourra se réunir courant Mai.

Projet d'équipement informatique

La circulaire de rentrée du 13 avril 2016 qui vient de paraître au bulletin officiel de l'Education Nationale rappelle l'ambition portée dans le développement de l'usage des nouvelles technologies.

En voici quelques extraits :

- **La nécessité, pour les élèves, d'acquérir et de maîtriser les compétences numériques**, réaffirmée dans les nouveaux programmes, et **le recours croissant de tous les enseignements aux outils et aux ressources numériques**, imposent d'accélérer le déploiement du numérique dans les écoles et les établissements scolaires. Il s'agit aussi de poursuivre les efforts accomplis ces dernières années dans ce domaine et d'amplifier les résultats positifs soulignés par la récente enquête Pisa. L'ambition du Plan numérique consiste précisément à **créer des conditions favorables à la généralisation des usages pédagogiques du numérique**.
- Avec l'appui du Programme d'investissements d'avenir, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche met, dès la rentrée scolaire 2016, **des ressources numériques pédagogiques couvrant l'ensemble du programme des cycles 3 et 4 à la disposition gratuite des enseignants et des élèves des écoles et des collèges**. Ces banques de ressources offriront des contenus nombreux et variés ainsi que des services numériques complémentaires des manuels scolaires. Elles permettront aux enseignants de développer les usages du numérique avec leurs élèves. Parallèlement, le portail Éduthèque continue à développer pour tous les enseignants des premier et second **degrés une offre en accès gratuit de milliers de ressources numériques pédagogiques émanant d'une vingtaine de grands établissements publics culturels et scientifiques**.
- **Les compétences numériques seront désormais évaluées dans le cadre d'un nouveau référentiel, commun à l'enseignement scolaire et à l'enseignement supérieur**, qui se substituera à l'actuel B2i

Comme il l'a été dit lors des précédentes réunions, les difficultés financières de ces dernières années ont fait prendre du retard dans le domaine de l'équipement informatique. Des besoins sont identifiés dans tous les domaines : ordinateur fixe, tablette, vidéoprojecteur, système interactif, système de sécurité, serveur réseau, câblage,...

Le Principal indique que l'équipement doit répondre à trois objectifs :

- 1- Chaque salle doit disposer à minima d'un ordinateur relié au réseau et d'un vidéoprojecteur à usage de l'enseignant pour animer son cours.

- 2- Chaque élève doit pouvoir utiliser au quotidien les ordinateurs, dans la classe ou dans des espaces dédiés (salle informatique, CDI...)
- 3- Les salles spécialisées (labo Sciences) doivent disposer d'un nombre suffisant d'ordinateurs pour permettre aux élèves de travailler en groupe, deux ou trois élèves par poste.

Au stade actuel, l'inventaire des besoins est le suivant :

Marque	Désignations	Référence	Quantité
TABLETTE			
ACER ICONIA ONE 10 B3-A20-K08M BLANCHE	Tablette	NT.LBVEE.011	18
OPTOMA MINI WIFI DONGLE	Dongle Wifi	SP.8JQ02GC01	4
ORDINATEUR			
FUJITSU ESPRIMO P420 E85+ I3-4170	Unité Centrale		44
SERVEUR			
FUJITSU PRIMERGY TX1310 M1 (VFY:T1311SC040IN)	Serveur informatique	VFY:T1311SC040IN	1
VIDEOPROJECTEUR			
ACER P1385W	Vidéoprojecteur	MR.JLK11.001	12
ONDULEUR			
EATON ELLIPSE ECO 1200 USB FR	Onduleur	EL1200USBFR	15
CASQUE			
SENNHEISER PC 3 CHAT	Micro casque		10
SENNHEISER	Casque audio		22
AUTRES			
Sony BDV-E2100.CEL Home Cinéma 5.1 3D Blu-ray 1000 W HDMI USB Wifi Bluetooth Noir	Home cinema		1
Creative Inspire T10	Enceinte		23
NIKON COOLPIX S3700 BLEU	Appareil Photo Numérique		1
D-LINK DGS-108	Switch 08 ports	DGS-108	3
D-LINK DGS-1016D	Switch 16 ports	DGS-1016D	5
D-LINK DGS-1024D	Switch 24 ports	DGS-1024D	1
Case Logic DCB-302	Housse pour APN		1

Mme GAUTHIER demande si les enseignants sont actuellement formés pour intégrer ces nouveaux équipements dans leurs pratiques. Le Principal répond que c'est déjà une réalité, actuellement, les équipements informatiques sont tous utilisés. Le projet d'équipement permettra à chacun, élève et enseignant, une

utilisation plus massive. Il ajoute également que tous les stages de formation continue suivis par les enseignants intègrent un volet numérique.

Mme TOURAINE s'interroge sur les tablettes numériques et les usages faits en classe. Le Principal précise que l'intérêt des tablettes réside essentiellement sur la portabilité des appareils. Outre le fait de pouvoir passer de classe en classe, les tablettes peuvent être utilisées lors des sorties et des voyages scolaires.

Mme GAUTHIER demande s'il sera nécessaire d'acheter des logiciels spécifiques. Le Principal indique qu'actuellement, il existe une offre très importante de logiciels libres et gratuits, le plan numérique du ministère identifie et met ces logiciels à disposition des établissements. Il sera cependant nécessaire de se doter de quelques logiciels payants (livres numériques, logiciels spécialisés en math...) mais ce sera à la marge.

M.LAURENT propose que lors de la présentation de ce plan à l'assemblée générale, des exemples d'utilisation soient montrés aux parents. Le principal retient cette idée qui permettra en effet d'illustrer l'utilisation de ces matériels.

Présentation des nouveaux statuts

Le président présente une proposition d'amendement des statuts qui sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale, seule habilitée à les voter.

Il précise que cette présentation a pour but de recueillir un avis du conseil de gestion avant cette demande d'approbation.

Cette modification des statuts porte à la fois sur des points de détail (coordonnées, dénomination...), sur des précisions concernant les attributions de responsabilité au sein du bureau, sur le fonctionnement des instances (bureau, comité et assemblée) mais également sur deux points plus importants concernant la prise de décision au niveau du conseil de gestion (art. 6) et sur les modalités de l'investissement annuel de l'établissement (art.19).

Le Président détaille et commente article par article les modifications proposées. A l'issue de cette présentation, le président propose de recueillir l'avis des membres du conseil sur les nouveaux statuts.

VOTE : 12 votants Pour : 12 Contre : 0 Avis favorable à l'unanimité

Le Président remercie les membres du conseil de la confiance accordée au travail mené par le bureau et la direction de l'établissement.

Présentation du nouveau règlement intérieur des personnels

M.COGNE, Vice-président, présente au conseil le projet de règlement intérieur qui sera mis en application en septembre 2016.

L'objet de cette présentation est de recueillir l'avis du conseil de gestion avant de les soumettre à l'inspection du travail qui en validera la conformité. Le règlement pourra ensuite être adopté en conseil de gestion.

M.COGNE précise que ce règlement a pour ambition d'être plus précis que le règlement actuel de quatre pages, il intègre l'ensemble des personnels (contrat local, résident, expatrié) dans les parties communes et aborde en référence au droit malgache les conditions de travail des recrutés locaux.

L'ensemble des articles sont parcourus, les membres du conseil souhaitent apporter une modification de l'article 18 (avances exceptionnelles sur salaire)

Avances exceptionnelles sur salaire

- Il ne s'agit pas d'une obligation de l'employeur (APEEF).
- La demande écrite précisant le montant souhaité et l'échéancier est à adresser à l'APEEF sous couvert du Chef d'établissement qui portera un avis.
- Le remboursement mensuel, limité à 6 échéances maximum, ne peut excéder 25% du salaire brut et devra être soldé au plus tard le 31/12 de l'année en cours.

A l'issue de ces échanges, le président propose de recueillir l'avis des membres du conseil sur le nouveau règlement intérieur.

VOTE : 12 votants Pour : 12 Contre : 0 Avis favorable à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Fait le, 19 avril 2016

Le Chef d'établissement

Le Président,

Thierry GAZZOLI

Jocelyn RANDRIANARIJAONA